



**ATTENTION : barème
de cotisation 2010
en page 3**

EDITO

2010, NOS VŒUX LES MEILLEURS.....

Présentation des vœux, exercice classique, convenu, incontournable. Difficile de faire original, mais essayer de faire sincère. Présentation des vœux, occasion de redire un certain nombre de choses, connues, lapalissade parfois, mais que l'on oublie et pour lesquelles il faut se remotiver quelquefois.

Dire et redire qu'il faut profiter, que le temps passe vite, trop vite. Pour tout le monde l'impression de la proximité des évènements malgré le temps écoulé : tout proche je suis inspecteur-élève, secrétaire de section à l'ENI et déjà, pourtant aujourd'hui, militant chez les retraités.

Dire et redire que le grand bonheur absolu, éternel n'existe pas et que la vie ce n'est que des petits bonheurs qu'il faut saisir et goûter pleinement car trop souvent aussi, la vie c'est s'accrocher, c'est batailler, souffrir face aux difficultés de tous ordres. Se dire et se redire que l'on n'est pas seul, que d'autres pensent et agissent comme soi, cela peut aider à supporter ce monde de plus en plus déshumanisé.

Se dire et redire que les réponses collectives qui ont été construites, que toutes les conquêtes sociales acquises, de génération en génération, gardent toute leur pertinence et sont le véritable socle de notre identité nationale. Celle qu'à longueur de temps, de discours, les tenants de l'idéologie dominante essaient de nous casser en nous accusant sans cesse d'être ringards, corpos, conservateurs, incapables d'accepter des réformes que dans les autres pays on subit sans réaction.

Alors oui nos vœux seront pour vous souhaiter de pouvoir pleinement profiter de cette, année 2010, qui comme toutes les autres va passer très vite. Qu'elle vous apporte des bonheurs personnels mais aussi des bonheurs collectifs qui permettent d'apprécier plus pleinement encore ceux qui vous touchent directement.

Alors oui nos vœux seront pour vous souhaiter de continuer de croire en vous, c'est important, mais aussi de croire en la capacité collective de garder tous les éléments constitutifs, protection sociale, services publics, redistribution des richesses produites, d'une meilleure justice sociale à laquelle nous sommes très attachés y compris à travers ce slogan que nous portons depuis si longtemps, et qui reste le vœu de justice fiscale, justice sociale.

2009 UNE ANNEE ECOULEE ET BIEN REMPLIE

Comme vous avez pu le constater l'année 2009 a été une année d'activité très importante pour le syndicalisme d'analyse, de critique, de proposition et d'action que nous représentons et qui a su très spécifiquement prendre en charge les problèmes des retraités.

Au-delà de toute l'information que vous avez reçue : l'Unité (plus le Guide Pratique du Contribuable), et chaque mois le Courrier des Retraités de la FGR ainsi que le bulletin de 8 pages «Mare fiscum, Mare Nostrum» du Comité de Liaison des Retraites.

Au-delà de toute l'activité déployée, dossiers revendicatifs solides, étayés, rencontres et audiences effectuées, représentativité assumée par un très grand nombre de militants dans les structures institutionnelles (CNRPA, CODERPA, Fonction publique) à tous niveaux, tant en national qu'en local, dans lesquelles sont défendus vos intérêts en qualité de retraité.

Cette année 2009 a été marquée par la participation aux journées intersyndicales d'action réunissant privé, public, actifs, jeunes et retraités mais aussi par l'organisation de 3 journées nationales spécifiques d'action pour la défense du pouvoir d'achat des retraités. Journées impulsées en intersyndicale nationale complète entre les Unions de retraités de toutes les confédérations et la FGR qui, porteuse d'un discours unitaire y joue un rôle dynamique, et dont nous sommes membres depuis 1982.

2009 a aussi été l'occasion de défendre la pension de réversion, de condamner la suppression de l'aide ménagère à domicile, de contester la remise en cause de la ½ part pour les veufs(ves), divorcés(es). Cette défense a été organisée par la FGR mais également par le CLR par le biais de ses Correspondants départementaux qui ont écrit et interpellé vos parlementaires, de droite comme de gauche qui ont tous répondu,

De plus, pour ceux partis en retraite en 2009 le BN du SNUI a alerté les autorités administratives en ce qui concerne le versement de l'IMT-Fusion. Il a été relayé par le CLR qui a impulsé, auprès de ses adhérents, une action collective d'envoi de courriers par chaque intéressé demandant la régularisation du versement de cette IMT.

Tout au long de l'année 2009 vous avez donc pu apprécier tout ce qui a été entrepris pour défendre vos intérêts matériels et moraux et l'activité à déployer au cours de l'année 2010 sera dans la droite ligne de ce qui a été fait apportant ainsi une justification pleine et entière à votre choix de rester adhérent au CLR.

2010 risque en plus, d'être l'occasion de mener avec les actifs, un combat essentiel pour défendre le statut général de la fonction publique, en défendant ses fondamentaux basés sur la notion de carrière, sur l'existence d'une grille indiciaire privilégiant l'ancienneté collective à la performance individuelle, sur la règle du bénéfice du dernier indice des 6 derniers mois, sur la notion de continuité du traitement sous forme de pension dépendant uniquement du budget de l'Etat. Ce combat à mener nous concerne à plusieurs titres mais en particulier parce qu'il permettra de garantir la pérennité de notre pension.

Oui le choix politique de solidarité intergénérationnelle qui a été fait par l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, est un choix qui correspond à ses valeurs et à sa capacité de réaction concrète face aux évolutions de la société.

ATTENTION, SONDAGE POUR L'AG DU CLR LE 11 Mars 2010

Pour ceux qui ont l'intention de participer à l'AG et qui n'ont pas encore répondu au précédent sondage, merci de le faire en nous retournant ce simple message.

« J'ai l'intention d'être présent(e) à l'AG du CLR » : NOM

PRENOM

Signature :

CLR – Union SNUI-SUD Trésor

COTISATIONS BAREME 2010

- **POUR LES ACTUELS ADHERENTS RETRAITES DU CLR**, en fonction du montant de la pension perçue (cf : avis du versement postal ou bancaire)

PENSION MENSUELLE PERCUE	MONTANT
Jusqu'à 1 050 €	13 €
de 1 051 à 1 200 €	16 €
de 1 201 à 1 350 €	19 €
de 1 351 à 1 500 €	26 €
de 1 501 à 1 700 €	31 €
de 1 701 à 2 050 €	37 €
de 2 051 à 2 400 €	46 €
de 2 401 à 2 700 €	57 €
de 2 701 à 3 100 €	74 €
de 3 101 à 3 600 €	84 €
de 3 601 à 4 100 €	96 €
Au-delà de 4 100 €	102 €

REDUCTION IR 66%	NET A CHARGE
8	4
11	5
13	6
17	9
20	11
24	13
30	16
38	19
49	25
55	29
63	33
67	35

- **POUR CEUX QUI PARTENT EN 2010**

Pour les adhérents partant en retraite en 2010, le barème spécifique mis en place cette année correspond à 50 % de la cotisation d'actif et ce quelle que soit la date de départ en retraite.

Ces camarades doivent donner toutes les infos nécessaires les concernant pour remplir le bordereau spécifique que les trésoriers des sections enverront directement au CLR.

Les chèques sont à libeller à l'ordre du : CLR - Union SNUI- SUD Trésor.

POUR CEUX QUI SONT DEJA MEMBRES DU CLR :

- **PAYER UNIQUEMENT PAR CHEQUES** (pas de virement postal)
- **CHEQUE A ETABLIR** à l'ordre de :
CLR – Union SNUI-SUD Trésor

CHEQUE A ADRESSER A :

CLR – Union SNUI-SUD Trésor

80-82 rue de Montreuil 75011 PARIS

Pour tous ceux qui sont déjà à la SEA, il faut ajouter la cotisation qui s'élève à :

Cadre A : 63 €

Cadre B : 58 €

Cadre C : 49 €

ACDP/Auxiliaire/Pacte : 41 €

LISTE DES CORRESPONDANTS DEPARTEMENTAUX

DU COMITE DE LIAISON DES RETRAITES

Remerciements à tous les camarades retraités qui ont accepté d'occuper cette fonction pour être à la disposition des adhérents du CLR, pour être aussi les relais entre eux et la section des actifs, pour être également les relais du bureau du CLR pour les actions à mener.

010	CADET JEAN	580	GARGASI ALAIN
020	BOURLET JEAN LOUIS	591	DUQUENOY JEAN CLAUDE
050	PAPIN FRANCIS	592	HELLMAN JEAN PIERRE
060	CHARCONNET PIERRE	591	RENAUD CHARPENTIER ALAIN
070	ROURE MICHEL	600	FLEURIAL GUY
090	MARTINEZ ROBERT	610	MARCEROU JEAN
110	LACOSTE ROBERT	620	EGLOFF RICHARD
120	COURCIER ANDRE	630	HADDOU GEORGES
132	MALVEZIN MICHELE	630	MOORE PAQUITA
140	ESCLAPEZ CYRILLE	640	GLEYZE ALEXIS
150	POLONAIS MARIE ODILE	640	REGOURDAL CHRISTIAN
160	BOUYE ELIANE	650	DUCASA JEAN
170	BERNIER DANIEL	660	VIDAL ALAIN
180	COMTE MARYSE	670	HELMERINGER SUZANNE
201	MENEGATTI JEAN MICHEL	670	LERCH JEAN PAUL
201	PAOLI CHRISTIANE	680	MALDONADO JEAN-LOUIS
210	RUNFOLA JEAN LUC	690	IMBERT ROGER
220	CLERAN RAYMOND	690	LOUIS CHANTAL
230	JAMOT YVETTE	710	JARJAT JOSETTE
250	BOIVIN JOCELYNE	730	CAVAILLES ALAIN
250	GRIFFAUT CHRISTIANE	740	PAQUET JEAN PIERRE
260	SALVAN FRANCIS	750	SELVES JACQUES
270	DELBART PIERRE	750	TIJOU PHILIPPE (BN)
280	MOTTIER REMY	760	COFFINOT JANINE
290	BORGNE FRANCOISE	770	BAE ANDRE DOMINIQUE
290	BRETON JEAN PIERRE	780	MANIERE GILBERT
300	LDEVERT BERNARD	800	SOUFFLET MICHEL
310	DARGENT DANIEL	810	DACHARY CHRISTIAN
310	PENSARINI LEON	830	SERVIERES ROGER
330	PAPONE JEAN PAUL	830	BRUGNEAUX MICHELE (CP)
340	ROTH DANIEL	840	GALENO ELIANE
350	BODIGUEL RAYMOND	850	BORDEVAIRE HERVE
350	PAUGAM BERNADETTE	860	PAIREMAURE FRANCOIS
380	PERNOIS FRANCIS	870	CASTELLANI DOMINIQUE
390	VUILLAUME DENISE	870	GAUTHERIE ALAIN
400	POUBLAN IRENE	870	SAR BERNARD
400	SECALOT JEAN JACQUES	880	BOULEAU JEAN CLAUDE
430	MAGGIA MENGUY MARIE ANGE	900	LIGIBEL GILBERT
440	CORTEZ NICOLE	910	PALLANT DENIS
440	THEBAUD CLAUDINE	922	BOUFFARTIGUE PHILIPPE
460	CONEJERO GERARD	940	CLAIRET MONIQUE
470	VIGNEAU MARIE FRANCE	950	BERNA GERARD
490	BORDAS GUY	972	HENRIETTE JULIENNE
520	LALLEMENT MONIQUE	974	RIVIERE MARCEL
540	GUIGNOT CLAUDE		
550	ANTION CLAUDE		
550	ANTION DANIEL		
560	LECHAUX JEAN CLAUDE		
570	NOIRE JEAN PIERRE		